

En tant que fabricant de composants de sécurité, la société Cobianchi Lifteile AG est responsable de la conception et de la fabrication des dispositifs d'arrêt de freins (effet descendant, PC100E) et systèmes de freinage (effet ascendant, PC100U) Cobianchi.

Cette notice d'utilisation a été établie pour faciliter la production, la mise en service et l'entretien de nos dispositifs d'arrêt de freins et systèmes de freinage pour les fabricants de châssis et les entreprises de montage.

Dans cette notice sont documentées les versions standard PC100E et PC100U. Si le montage dont vous disposez est différent de la version décrite ici, adressez-vous à votre bureau technique ou au service d'études compétent.

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes dont le respect contribue dans tous les cas à un montage et un fonctionnement parfaits.

Les dessins ci-dessous doivent être ajoutés à cette notice d'emploi:

Numéro de dessins	Type de freins	Vue de dessus, vue d'ensemble, vue latérale
100E-BA01-1	PC100E, PC100U	Dessin d'assemblage FV avec numéro de position

Cette notice comprend quelques pages de texte (selon la langue) et un dessin. Des solutions spécifiques aux clients peuvent conditionner des processus de montage différents. Les dispositifs d'arrêt de frein et systèmes de freinage peuvent être montés en haut ou en bas sur la cabine en tenant compte de la position de l'arbre de liaison. L'application de l'élévateur s'effectue sur l'élévateur d'entrée (position 11). Vous trouverez des indications détaillées dans nos documents techniques.

Des écarts par rapport aux versions standard décrites ici restent sous réserve.

A prendre en compte avant le montage:

Le dispositif d'arrêt de freins ou système de freinage comprend deux têtes d'arrêt réglées et plombées. Toutes les indications de puissance figurant sur les plaques signalétiques se rapportent à l'utilisation par paire. Les numéros de série sont marqués par estampage sur toutes les têtes d'arrêt. Ces numéros doivent concorder avec le numéro de série figurant sur les plaques collées dessus de même que sur la plaque signalétique ci-jointe et pouvoir être attribués au numéro de fabrique de l'installation. Si ce n'est pas le cas, il y a une confusion et on doit prendre contact avec le service achat, l'entrepôt propre ou directement avec le fabricant.

1. Montage

1.1. Montage et orientation des têtes d'arrêt

La livraison des têtes d'arrêt s'effectue de façon standard complètement montées et réglées avec quatre plaques goussets (position 6). Les tôles de soutien (position 5), l'axe d'élévateur (positions 1 et 2), la douille de déclenchement et de butée (position 1b) et l'interrupteur fin de course (position 9) sont montés côté câble de régulateur.

Les plaques goussets (position 6) doivent être vissées sur le cadre avec un nombre suffisant de vis M16. Le couple agissant pendant une opération de freinage par l'intermédiaire des plaques goussets (position 6) sur la construction de cadre doit pouvoir être absorbé de façon sûre.

Le rail de guidage doit se situer précisément entre les plaques goussets (position 6), pour qu'on puisse être sûr que la possibilité de coulissement latéral nécessaire des boîtiers (position 12) sur les axes de logement (position 4) soit suffisante. Lorsque le dispositif d'arrêt est dans l'état enclenché, aucun boîtier (position 12) ne doit toucher une plaque gousset (position 6).

Les boîtiers (position 12) sont maintenus en position neutre au moyen des ressorts de pression (position 14). La position exacte doit être réglée par la bague de positionnement (position 15) pendant la mise en service. Lorsque la vis est desserrée dans la bague de positionnement (position 15), les liaisons de déclenchement (position 16) doivent être actionnées pour que les deux élévateurs d'entrée (position 11) touchent sur les deux côtés la surface de roulement du rail. Dans cette position, la vis dans la bague de positionnement (position 15) doit être bloquée.

1.2. Montage de l'arbre de liaison entre les têtes d'arrêt

Les arbres de liaison ne sont pas inclus dans la livraison de Cobianchi Lifteile AG.

Pour l'arbre de liaison intérieur, le tube en acier profilé 20x20x2,5 ou 3 mm selon DIN 2395-3, coupé à la longueur adéquate (calibre 237 mm) doit être relié au quatre-pans de déclenchement (position 8).

Lorsque l'arbre de liaison est situé à l'extérieur, le tube en acier profilé ø50x5 mm selon DIN 2391, coupé à longueur adéquate (calibre 366 mm), doit être soudé avec les flancs prévus (position 2a).

Une fois le montage de l'arbre de liaison effectué, on doit contrôler que le tringle peut être tournée facilement à la main. Surtout avec l'arbre de liaison intérieur, on doit s'assurer qu'aucune torsion excessive n'apparaît à l'intérieur de l'arbre. Les élévateurs d'entrée (position 11) des deux têtes d'arrêt doivent s'appliquer simultanément sur les deux rails de guidage. Dans le cas de gros calibres, l'arbre de liaison doit être renforcé.

1.3. Montage des tôles de soutien et des élévateurs

Si elles ne sont pas déjà prémontées, les tôles de soutien (position 5) doivent être vissées côté câble de régulateur sur la plaque gousset (position 6). Positionner la douille de déclenchement et de butée (position 1b) et introduire l'axe d'élévateur (positions 1 et 2). Le galet du fin de course (position 9) doit se situer dans l'évidement de la douille de déclenchement (position 1b). Fixer ensuite les élévateurs (positions 1 et 2) avec la vis (position 3) sur l'élévateur d'entrée (position 11) et l'axe d'élévateur (positions 1 et 2). Avant que les vis et contre-écrous soient bloqués, on doit vérifier que les élévateurs d'entrée (position 11) soient en position de repos (dispositif d'arrêt tout en haut) et que les élévateurs (positions 1 et 2) et la tôle de soutien (position 5) sont parallèles vus d'en haut. Ensuite, bloquer toutes les vis et tous les contre-écrous. On doit contrôler alors que les élévateurs (positions 1 et 2) peuvent être déplacés librement vers le haut et vers le bas. Avant l'accrochage du ressort de rappel (position 10) sur le cadre d'arrêt (pré-tendre le ressort de 5 à 10 mm), vérifier manuellement si le système de levier d'enclenchement est manœuvrable.

1.4. Plaque signalétique

Avant de placer la plaque signalétique ci-jointe à l'endroit bien visible du cadre, la surface prévue doit être nettoyée et parfaitement sèche. La surface de collage de la plaque signalétique ne doit pas être touchée sur une grande surface. Après le collage, appuyer fermement.

1.5. Plaques informative avec des rails huilés

Chaque dispositif d'arrêt de freins ou système de freinage destiné à une utilisation sur des rails huilés dispose d'un autocollant informatif vert. Il doit être placé dans un endroit bien visible (par exemple sur huileur de rail).

Huile conseillée: huiles HLP selon DIN 51524, partie 2, ou huiles comparables, viscosité ISO VG 68-150.

2. Raccordement

Câbler le fin de course (230V, 4A) (position 9) et contrôler le fonctionnement.

Relier le câble de régulateur aux assemblages d'extrémité de câble de la garniture d'attache de câble (position 7) sur l'élévateur (positions 1 et 2). La force de déclenchement nécessaire sur l'élévateur pour l'enclenchement du dispositif d'arrêt est proche au maximum de 200 – 250N. Il faut s'assurer que la force de traction générée dans le câble de délimiteur provenant du limiteur de vitesse déclenché est au moins le double de la force nécessaire pour l'enclenchement du dispositif d'arrêt (mais au minimum 300 N).

3. Mise en service

Attention: à prendre en compte avant le premier essai d'arrêt:

Les surfaces de roulement des rails de guidage doivent être débarrassées dans tous les cas de la saleté, de la protection antirouille et d'éventuelles couches de peinture. Un nettoyeur à froid ou un nettoyeur pour disque de frein convient parfaitement pour cette opération.

Avec des rails huilés, on doit utiliser les huiles lubrifiantes HLP recommandées d'après l'autocollant informatif vert (DIN 51524, partie 2, viscosité ISO VG 68-150).

4. Maintenance

Lorsque les dispositifs d'arrêt de freins ou systèmes de freinage sont montés correctement, la maintenance se limite au contrôle des éléments suivants:

4.1. Etat des rails:

selon directive de mise en service ci-dessus

4.2. Tringle de déclenchement:

Réaction synchrone des élévateurs (position 11), liaison sans jeu de l'arbre de liaison, déplacement libre et facilement manœuvrable des élévateurs dans la direction correspondante

4.3. Fin de course:

Fonctionnement électrique/mécanique, actionnement garanti

4.4. Fin de course Têtes d'arrêt:

centrées, propres

4.5. Guides de la cabine:

En parfait état, non élargis

4.6. Propreté:

S'assurer de façon générale et en particulier dans le cas de monte-charges et de transformations que les têtes d'arrêt (position 1) sont protégées contre l'encrassement dû au plâtre, béton, ciment, mortier, gravier ou à des matériaux de construction similaires. Les têtes d'arrêt encrassées doivent être démontées et nettoyées.

Si ces directives simples sont prises en compte, la sécurité pour l'utilisateur du monte-charges de même que pour l'exploitation de montage peut être améliorée sensiblement.

